La transversalité comme premier pas pour le déploiement d'une plateforme

Médico-social

Date de publication : 26 novembre 2025

Généralités

Objectif :

La démarche est guidée par une volonté de décloisonner les services sur le territoire pour limiter les ruptures de parcours et être plus réactif dans la réponse aux besoins (par exemple en proposant des solutions temporaires et séquentielles à des enfants sur liste d'attente).

Située près d'Amiens, la plateforme vise à couvrir l'ensemble des zones d'intervention des établissements et services d'APF France Handicap Somme. Afin de travailler à une plateforme élargie sur le territoire, une concertation avec les PEP 80 est en cours.

L'ambition est de travailler les partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire. Au-delà des acteurs médico-sociaux, l'enjeu est d'aller plus loin dans les collaborations avec le droit commun.

Le projet de plateforme a été accéléré par la mise en place du Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu Ordinaire (DASMO). Ce service incarne l'ambition d'accompagner les personnes en situation de handicap dans le milieu ordinaire, en mettant l'accent sur l'autonomie, la flexibilité et la réactivité des services. La création d'une équipe mobile est également en projet.

En attendant le déploiement de la plateforme, un pôle unique de gestion de l'offre d'accompagnement a été créé, issu de la fusion des deux anciennes directions des établissements (enfance et adulte). Il permet aux établissements et services de fonctionner en synergie, en harmonie et d'optimiser les ressources humaines, en compétences et en expertise.

Ce pôle préfigurateur de la plateforme est constitué de deux IEM, un SESSAD, un SAVS, un SAMSAH et un DASMO. Le projet a démarré par le déploiement des services par pôles thématiques transversaux, renforçant ainsi l'accompagnement en milieu ordinaire et à domicile.
La mise en place de ce pôle a conduit à la création d'une nouvelle fonction de direction de pôle. Un travail sur l'organigramme est en cours pour répondre à tous les besoins identifiés en termes de ressources humaines. Des fonctions support ont été déployées (qualité, système d'information, gestion des ressources humaines).
Avant le déploiement du pôle unique, les établissements et services fonctionnaient très peu ensemble. Le pôle a amené de la transversalité, favorisant les coopérations et l'optimisation des ressources.

L'utilisation de la nomenclature SERAFIN-PH permet à la direction et aux professionnels de suivre l'activité et d'avoir une vision globale des parcours. Toute l'activité du DASMO est cotée avec la nomenclature des besoins et des prestations. Les professionnels suivent leur activité via un tableau Excel en lien avec les dossiers des personnes accompagnées.

Enfin, le déploiement de la plateforme s'inscrit dans un projet architectural sur Boves : construire un lieu d'accueil unique qui rassemblera les établissements et les services dédiés à l'accompagnement. Ce projet permettra de mutualiser les espaces d'accueil, de rééducation, individuels et de groupes et facilitera la projection des professionnels dans la transformation de l'offre.

Etapes de mise en oeuvre

- Diagnostic approfondi du fonctionnement des deux établissements et quatre services existants,
- Fusion des directions, création du pôle unique,
- Déploiement par pôles thématiques,
- Création d'une équipe mobile,

- Projet architectural (lieu unique),
- Groupes de travail transversaux,
- Accompagnement au changement.

Essaimage

Les principaux leviers

Implication active des professionnels, personnes accompagnées et familles à travers des groupes transversaux,
Accompagnement par un cabinet extérieur,
Mise en place d'un comité de pilotage,
Utilisation de la nomenclature SERAFIN-PH.

Les principaux freins

Habitudes de fonctionnement en silo et résistance au changement,
Manque d'outils informatiques adaptés,
Complexité administrative,
Temps nécessaire à chaque étape.

Témoignages

> *Il faut créer plus de transversalité pour repenser les parcours. Le temps est un facteur clé de réussite. Il faut passer par des étapes, ne pas faire la révolution.*
>
> **Catherine WIERSCH, Directrice du pôle IEM**

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

catherine.wiersch@apf.asso.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 7 janvier 2019

Durée du projet : 96 mois

APF France Handicap Somme 80080

Type de structure : Médico-social

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Une réflexion a débuté en 2019, via un diagnostic approfondi du fonctionnement des deux établissements et quatre services existants. Le constat a établi un manque de transversalité, un clivage et des besoins non couverts.

Les ressources

Temps

Projet long, nécessitant un déploiement progressif et un accompagnement au changement.

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

80 professionnels impliqués, accompagnement et formation pour la conduite du changement, mise en œuvre des nouvelles pratiques et coordination des services.

Beaucoup

Des compétences en interne

Mobilisation des compétences en gestion de projet, accompagnement médico-social et de coordination.

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

Partenariats et expertises d'un cabinet spécialisé.

Beaucoup

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

/10

Remplace une pratique existante

Les impacts

Sur l'environnement : Non évalué

Sur les professionnels : Impacts positifs

Changement de pratiques, acculturation à la transversalité, levée des peurs, nouveaux modes de coopération.

Sur les usagers : Impacts positifs

Parcours plus fluides, accompagnements personnalisés, moins de ruptures, implication des personnes concernées et des familles.

Sur l'organisation : Impacts positifs

Passage d'un fonctionnement en silo à une organisation transversale, création de fonctions support, clarification des rôles.

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Optimisation des ressources humaines, mutualisation des espaces, meilleure gestion des RH.

Des équipements, du matériel

Mutualisation des espaces et des ressources, création d'un lieu d'accueil unique.

Beaucoup

Des financements (internes et externes)

Beaucoup

Parties prenantes associées

- ✓ Direction
- ✓ Administration
- ✓ Services techniques
- ✓ Professionnels
- ✓ Bénéficiaires
- ✓ Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement